

Cahors, le 23 septembre 2024

Avis du Directeur Départemental des Territoires

Communes de Villesèque et Labastide-Marnhac

RD 653

Avis favorable

au projet d'arrêté temporaire n° 24-AT-8189 de M. le président du Département du Lot réglementant la circulation hors agglomération sur la RD 653 du PR 114 + 895 (intersection RD653/RD67, route de Cluzel) au PR 115 + 800, du 30 septembre 2024 au 29 novembre 2024 durant les travaux de déboisement effectués par l'entreprise AKKA FOREST.

Pour Le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chargé de Mission Sécurité Routière



Thierry ROUGEOT